

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE L’IAE DE DIJON

VENDREDI 5 avril 2013 – 14 H

PEG 103

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters

Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Masters Recherche & Enseignement

- Recherche en Sciences de Gestion
- Métiers de l’Enseignement et de la Formation

Doctorat

L’IAE est habilité à recevoir la
Taxe d’Apprentissage : Cadres
Supérieurs & Cadres moyens.

● Présents :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - Blandine ANTEBLIAN | - Kamel LAARADH |
| - Martial CHADEFAX | - Frédéric LASSALLE |
| - Véronique COLLANGE | - Angèle RENAUD |
| - Philippe DESBRIERES | - Grégory WEGMANN |

COMPTE – RENDU

Le Conseil de perfectionnement qui s’est tenu le 5 avril 2013 a été l’occasion d’analyser les impacts sur nos formations de l’autonomie à venir de l’iae de Dijon et des réformes initiées par la nouvelle loi ESR.

Nous avons en particulier passé beaucoup de temps à étudier la « dé-suspension » de notre licence « Gestion » qui est désormais habilitée sur les 3 années. Cette « dé-suspension » prendrait effet à la rentrée de septembre 2014 avec l’ouverture d’une L1 gestion. D’un point de vue pédagogique, le Conseil de perfectionnement préconise de demander des capacités d’accueil limitées pour la L1 afin de mieux gérer les effectifs. Un débat se tient alors sur le seuil d’absorption limite de l’iae au niveau de la L1 et de l’avenir des relations avec l’iut au niveau de la L3. Dans ce contexte de l’évolution de la licence, des questions pédagogiques, de gestion des secrétariats, d’occupation de la bibliothèque, de gestion des salles et des calendriers sont également abordées.

Durant ce conseil, il a également été question de l’internationalisation de nos formations et de la mobilité étudiante et du niveau d’anglais de nos étudiants.

Nous avons également abordé le numérique avec la possibilité de mettre une partie de nos enseignements à distance. La question du Master enseignement a également été traitée, avec la volonté réaffirmée de l’iae de ne plus gérer ce dispositif.

Le position du Master recherche est également débattu, avec une rapide disparition de ce dispositif en tant que tel.

Enfin, le Conseil a été l’occasion d’aborder un point lié aux équipements et de suggérer des investissements nécessaires pour soutenir nos formations.

Grégory Wegmann

Directeur de l’iae de Dijon

Institut d’Administration des Entreprises

Pôle d’Économie et de Gestion
2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 DIJON Cedex
Tél : 03 80 39 57 48 / Fax : 03 80 39 35 39